



Pension alimentaire pour deux enfants + montant ressources

Par **sgt**, le **16/11/2008** à **13:46**

Bonjour,
Pour une pension alimentaire pour deux enfants ; que peut-on prétendre demander sur un salaire de 1400.00 euros pour un conjoint qui a lui même à charge un loyer de 600.00 euros.
quels sont les ressources à ne pas dépasser pour la personne percevant la pension alimentaire afin de continuer de bénéficier l'apl.
Merci
Cordialement
SGT.

Par **jeetendra**, le **16/11/2008** à **15:34**

bonjour, difficile de vous dire un chiffre, un montant, chaque cas est différent d'un autre, seul le juge aux affaires familiales saisi sera à même de déterminer le montant de la pension alimentaire à verser cela en fonction des ressources et des besoins respectives des parties,
cordialement